

⑫

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

⑲ Numéro de dépôt: **88830525.7**

⑤ Int. Cl.4: **A 47 C 3/30**

⑳ Date de dépôt: **07.12.88**

<p>⑳ Priorité: 15.12.87 IT 526387</p> <p>④③ Date de publication de la demande: 21.06.89 Bulletin 89/25</p> <p>⑧④ Etats contractants désignés: DE ES FR GB GR IT</p>	<p>⑦① Demandeur: CO.FE.MO S.P.A. 26, Via Cavezzo I-25045 Castegnato (Brescia) (IT)</p> <p>⑦② Inventeur: Moreschi, Sergio 26, Via Cavezzo I-25045 Castegnato Brescia (IT)</p> <p>⑦④ Mandataire: Manzoni, Alessandro MANZONI & MANZONI - UFFICIO INTERNAZIONALE BREVETTI P.le Arnaldo n. 2 I-25121 Brescia (IT)</p>
--	---

⑤④ **Système de montage d'un levier basculant pour la commande d'un dispositif de positionnement d'une chaise ou d'un fauteuil.**

⑤⑦ Il s'agit d'une système pour le montage d'un levier (15) basculant pour commander un dispositif à ressort destiné au positionnement d'une chaise ou d'un fauteuil selon lequel le levier basculant (15) présente au moins une saillie latérale (22), à la plaque d'appui du siège étant appliqué un élément cylindrique tournant (16) ayant la fonction d'une goupille et muni d'un trou transversal (18) présentant un creux radial (19); le levier traverse la partie la plus large d'une fente en T (17) coupée dans la plaque susdite pour s'arrêter dans le trou transversal (18) de la goupille (16), les parties étroites de la fente en T (17) s'arrêtant sur la saillie latérale (22) pour empêcher la sortie du levier.

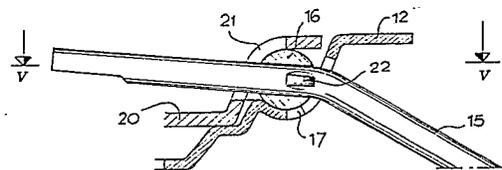


Fig. 4

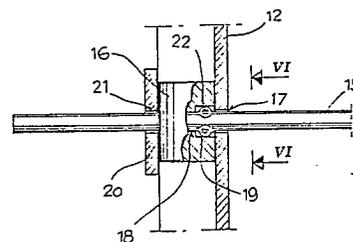


Fig. 5

EP 0 321 420 A1

Description

SYSTEME DE MONTAGE D'UN LEVIER BASCULANT POUR LA COMMANDE D'UN DISPOSITIF DE POSITIONNEMENT D'UNE CHAISE OU D'UN FAUTEUIL

La présente invention concerne les chaises ou fauteuils avec un siège et/ou un dossier munis d'un dispositif de support à position variable, et plus en particulier un système de montage d'un levier basculant destiné à commander le dispositif qui règle la position de la chaise ou du fauteuil.

Comme on sait bien, dans les chaises ou fauteuils du type susmentionné, le siège est fixé sur une plaque appliquée au sommet d'un montant extensible en hauteur fixé à la base d'appui et normalement constitué d'un ressort à gaz ou d'autre dispositif à ressort équivalent.

L'extension du montant destiné à l'ajustage de l'hauteur du siège est réglé par un levier basculant et pivotant dans la plaque d'appui ou dans un organe lui connecté pour pouvoir agir sur les moyens de blocage/déblocage du dispositif de réglage. Jusqu'à maintenant plusieurs systèmes pour le montage du levier ont été proposés, mais ils sont tous bien compliqués et coûteux, attendu qu'ils demandent des opérations et des outils spéciaux et présentent aussi des problèmes à l'assemblage.

Le but de l'invention est partant ce de résoudre ces problèmes et d'éliminer les inconvénients et les désavantages des réalisations proposés jusqu'à maintenant.

Dans ce but l'invention prévoit un montage aisé et rapide du levier pivotant sur la plaque d'appui sans l'aide d'outils particuliers et sans aucune opération compliquée. En effet, selon l'invention le levier basculant est simplement introduit dans un trou transversal percé dans un cylindre tournant qui sert de goupille tournante, préalablement monté sur la plaque d'appui de la chaise. Le levier basculant d'un côté et le trou transversal de la goupille de l'autre côté ont des sections complémentaires pour s'accoupler sans que le levier puisse tourner dans le trou susdit. tout en pouvant basculer avec la goupille autour de son axe. L'assemblage entre la goupille et le levier basculant est assuré, en direction axiale, par une partie de la plaque attenante au trou transversal de la goupille et destinée à intercepter au moins une saillie du levier pour en empêcher la sortie et le désaccouplement de la goupille.

Le système de montage qui forme l'objet de l'invention est donc caractérisé en ce que la plaque d'appui du siège est munie d'une fente en T, que sur cette plaque, près de la fente en T susdite, un élément cylindrique fonctionnant comme une goupille et ayant un trou transversal avec au moins un trou transversal avec au moins un creux radial, et en ce que le levier basculant présente au moins une saillie latérale en correspondance au creux radial de l'élément cylindrique, le levier étant conjugué, par enfilage, avec le trou transversal de l'élément cylindrique à travers de la partie la plus large de la fente en T. les côtés de la partie étroite de la fente en T interceptant la saillie latérale pour empêcher le désaccouplement du levier.

Un exemple de réalisation pratique de l'invention

est illustré dans le dessin ci-joint et il sera décrit ci-dessous d'une manière plus détaillée.

En ce dessin:

la Fig. 1 montre un exemple de chaise dont l'hauteur est ajustable;

la Fig. 2 montre une vue perspective d'une partie de la plaque du siège, de la goupille et du levier basculant séparés l'un de l'autre;

la Fig. 3 montre une vue perspective du levier monté sur la plaque, la vue étant à l'intérieur de la plaque;

la Fig. 4 montre une section obtenue selon les flèches IV-IV en Fig. 3;

la Fig. 5 montre une autre section obtenue selon les flèches V-V en Fig. 4; et

la Fig. 5 montre une vue selon les flèches VI-VI en Fig. 5.

En Fig. 1 du dessin le nombre 10 indique la base d'une chaise ou d'un fauteuil sur laquelle est fixé le montant 11 par exemple sous forme d'un ressort à gaz ou autre dispositif équivalent et extensible en hauteur, son sommet portant une plaque d'appui 12 pour le siège 13 et aussi pour le dossier 14, l'extension du montant 11 étant contrôlée, d'une manière connue, par un levier 15.

Selon l'invention, le levier basculant 15 est monté sur la plaque 12 au moyen d'un élément cylindrique 16 ayant la fonction d'une goupille. Plus précisément, la plaque 12 présente, dans une position appropriée, une fente en T, vis-à-vis de la quelle et à l'intérieur de la plaque 12 pivote l'élément cylindrique 16. Ce dernier présente, pour se trouver, quand il est monté, en correspondance à la fente en T de la plaque 12, un trou transversal 18 avec un creux radial 19. L'élément cylindrique 16 est arrêté sur la plaque 12 au moyen d'un cavalier 22 dont l'oeillet 21 se trouve en correspondance au trou 18 de l'élément cylindrique 16.

Quant au levier basculant 15, il présente une section analogue à celle du trou transversal 18 de l'élément cylindrique 16 et il est muni d'au moins une saillie latérale 22 destinée à se conjuguer avec le creux radial du trou 18 susdit.

Enfin, il faut remarquer que la fente en T 17 de la plaque 12 comprend une partie étroite ayant une largeur un peu supérieure à la section du levier 15 et une partie plus large pour permettre le passage du levier 15 avec sa ou ses saillies latérales 22.

Pour monter le levier 15 il faut tourner l'élément cylindrique 16 ou la goupille en utilisant, par exemple, l'extrémité du levier lui-même, jusqu'à ce que son trou transversal va se trouver en ligne à la partie la plus large de la fente en T de la plaque 12.

En cette situation, le levier 15 peut être enfilé, à travers la fente 17, dans le trou 18 de l'élément cylindrique 16, jusqu'à ce que une des ses saillies latérales 22 s'enfonce dans le creux radial 19 du trou 18 et de telle manière que l'extrémité du levier s'accouple avec le dispositif 11 à commander. A ce point, le levier 15 et l'élément cylindrique 16 sont

couplés et on peut les déplacer angulairement autour de l'axe de la goupille. Partant, le levier peut être déplacé dans la partie étroite de la fente en T 17, dont les côtés vont intercepter la ou les saillies latérales 22 pour empêcher le défilement et donc le démontage du levier, même en permettant les déplacements opératoires du levier lui-même.

Dans la description ci-dessus référence a été fait à un levier basculant destiné à commander un dispositif extensible en hauteur pour soulever ou abaisser le siège; cependant, le système de montage objet de l'invention peut être utilisé avantageusement et sans sortir de son but, pour tout autre levier basculant destiné à actionner des dispositifs différents prévus pour le réglage des chaises ou des fauteuils et aussi pour des autres applications et fonctions.

Revendications

1[^]) Système de montage d'un levier basculant sur un plaque d'appui et destiné en particulier aux chaises ou fauteuils ayant un siège et/ou un dossier munis d'un dispositif de positionnement commandé par le levier susmentionné, **caractérisé** en ce que la plaque d'appui (12) du siège est munie d'une fente en T (17) et que sur la plaque susdite, dans la zone comprenant la fente en T (17), est pivoté un élément tournant cylindrique (16) avec fonction

de goupille, cet élément (16) présentant un trou transversal (18) avec au moins un creux radial (19) et en ce que le levier basculant présente au moins une saillie latérale (22) en correspondance au creux radial (19) du trou transversal (18) de l'élément cylindrique (16), le levier (15) étant conjugué, par enfilement, avec le trou transversal de l'élément cylindrique (16) à travers la partie plus large de la fente en T (17) de la plaque (12), les côtés de la partie plus étroite de la fente en T (17) interceptant en suite la saillie latérale (22) pour empêcher la sortie du levier.

2[^]) Système de montage d'un levier basculant selon la revendication 1), où l'élément cylindrique (16) servant de goupille est arrêté sur la plaque (12) au moyen d'un cavalier (20) avec une fente (21) pour le passage du levier basculant (15).

3[^]) Système de montage d'un levier basculant selon la revendication 1), où la partie plus large de la fente en T (17) dans la plaque d'appui (12) a une largeur de passage plus grande de la section du levier (15) au niveau de sa saillie latérale (22), tandis que la largeur de passage de la partie étroite de cette fente en T (17) est à peine supérieure à la section du levier susdit, de manière qu'au moins un de ses côtés puisse intercepter la saillie latérale (22) quand elle se trouve dans le creux correspondant du trou de l'élément cylindrique (16).

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

60

65

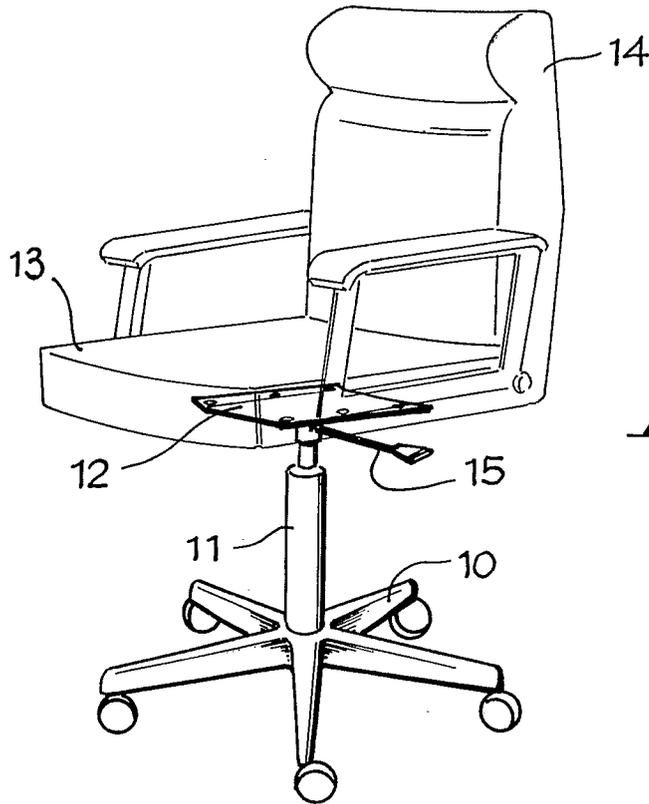


Fig. 1

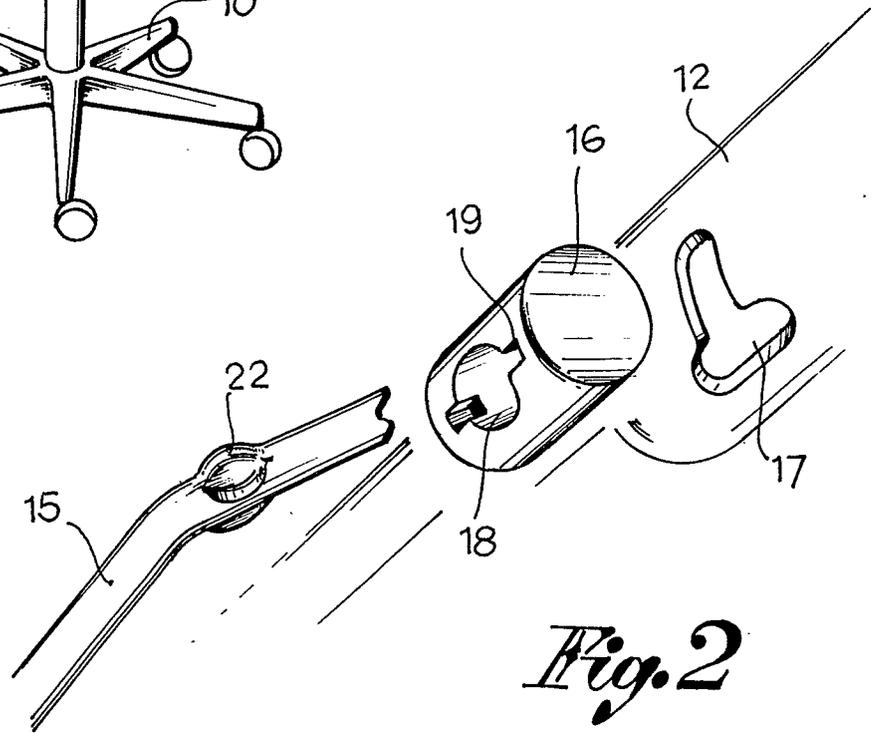


Fig. 2

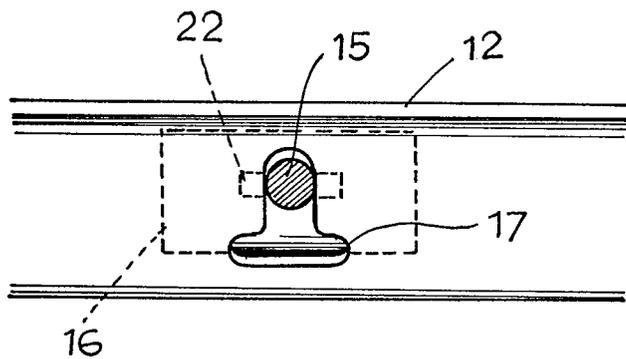


Fig. 6

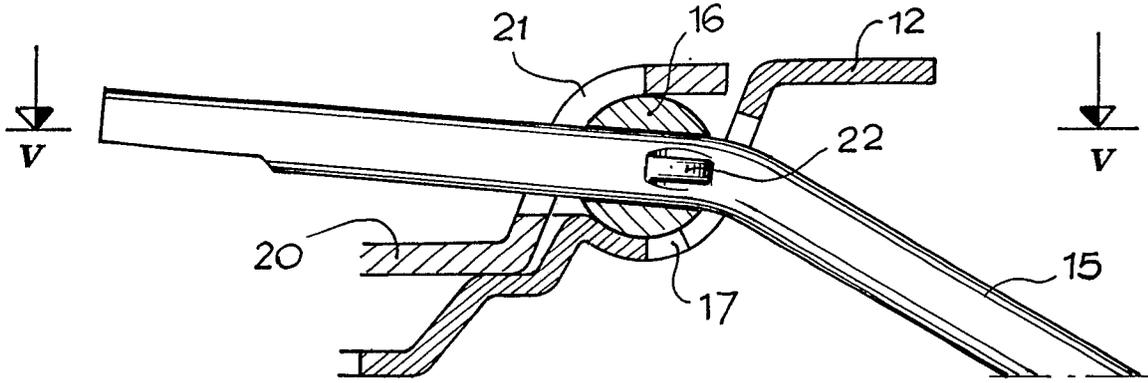


Fig. 4

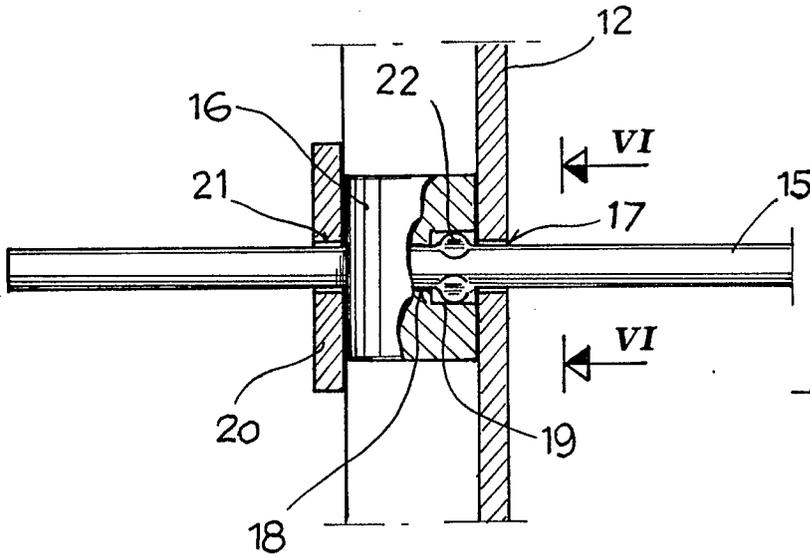
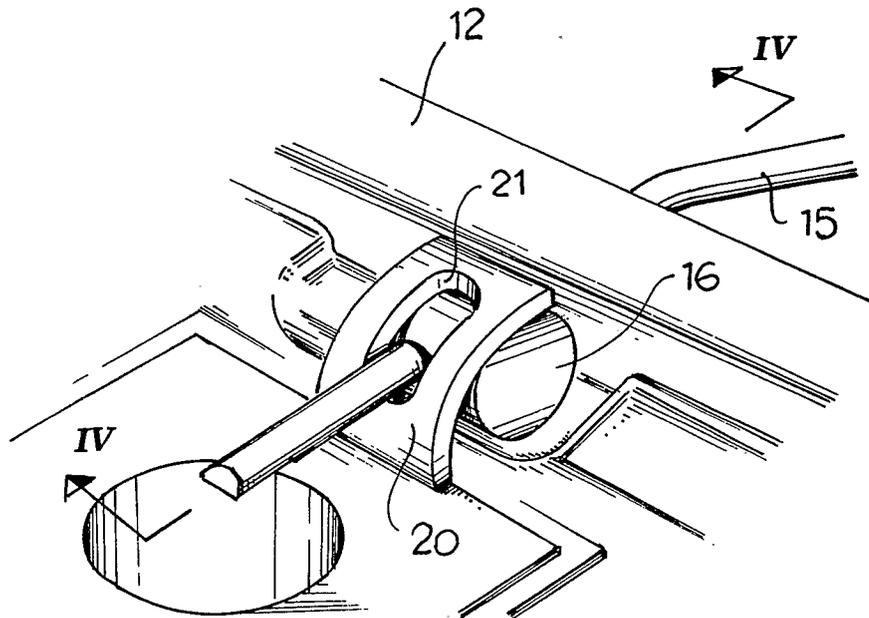


Fig. 5

Fig. 3





DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.4)
A	CH-A- 619 604 (FEHLBAUM & CO.) * Figure 1; page 2, lignes 27-62 *	1	A 47 C 3/30
A	DE-A-2 836 666 (SUSPA FEDERUNGSTECHNIK) * Figure 1 *	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.4)
			A 47 C
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 21-03-1989	Examineur MYSLIWETZ W.P.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	